



Comment faire valoir nos droits

Par **sofita06**, le **01/01/2010 à 17:13**

Bonjour, je suis dans une situation très complexe, je vous demande des conseils svp: les parents de mon fiancé ont divorcés il y a très longtemps, la mère (qu'on appellera Y) s'est mise avec un homme (qu'on appellera X) elle a eu deux enfants avec X qui souffrent d'une maladie homeopathie (attaque les muscles et deviennent handicapés, ont une espérance de vie très courte). X est propriétaire d'une maison où vivent les 2 enfants, leur mère et leur père. Ils ne sont pas mariés, n'ont pas déclaré un concubinage parce que X ne veut pas. mais X loue sa maison à Mme Y et qu'elle paie avec la CAF (aide aux enfants handicapés) et X vit dans cette maison; elle paie tout l'électricité... maintenant à cause d'une violente dispute, des agressions physiques de Mr X et sa fille d'un premier mariage, Madame Y veut faire valoir ses droits. svp, comment peut-elle faire? elle souhaite virer les affaires de X puisqu'elle paie son loyer et ses factures. comment faire pour percevoir plus d'aide de l'état pour partager les biens puisque Madame Y a travaillé 10 ANS dans le bar de Monsieur X pour payer les factures. en bref puisque pendant 10 ANS X n'a rien payé pour cette maison au contraire a reçu et même habité dans cette maison, comment Madame Y peut-elle faire pour demander le partage des biens? svp je compte sur vous pour me donner de vraies réponses et non essayer de gagner de l'argent sur notre compte on est désespérée et sans argent. merci d'avance pour vos interventions. cordialement sofita06